



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POUGET
N°2020 - 37**

Objet :
Subvention aire de remplissage

Date de la convocation : 02/11/2020
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 19

Votes	
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt et le quatre novembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

Étaient présents : CUTANDA Josette, ALVERGNE Brice, BOURBOUJAS Françoise, MANDON Eric, BONIOL Karine, BONNET Cendrine, OULLIE Laurent, DESCAMPS Danièle, FABRE Jean Michel, LAFON Alain, PARRA Christophe, RENOUARD Nathalie, VALERO Fanny, LEMARIE Joëlle, REKKAB Claude

Étaient absents excusés : BARTHELEMY Laure (pouvoir à VALERO Fanny), LAFON Alain (pouvoir à MANDON Eric), REKKAB Claude (pouvoir à CLAVEL Inès)

M. OULLIE Laurent est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en date du 09 avril 2019, une délibération a été prise concernant le plan de financement prévisionnel de l'aire de remplissage.

Il convient aujourd'hui de signer la convention de participation financière pour la mise en conformité des aires de remplissage agricole sur la commune de Le Pouget afin de toucher la subvention de la CCVH de 25% du coût de l'opération, soit 3750€ HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Fait et délibéré, séance du 04 novembre 2020

Le Maire
Thibaut BARRAL

